



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Family Educational Services Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

À l'heure où le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fait renaître, dans le monde entier, l'espoir d'accélérer l'autonomisation des femmes et des filles, le thème prioritaire de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, à savoir « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural » a une résonance particulière pour la société civile du Pakistan. Family Educational Services Foundation (FESF) et American Pakistan Foundation (APF) reconnaissent que l'année écoulée a été synonyme de progrès au Pakistan du fait de l'accélération de la croissance et des perspectives économiques due au corridor économique Chine-Pakistan (CPEC), dans la mesure où la société civile et le Gouvernement ont travaillé ensemble dans le cadre de partenariats.

Nous appelons les États Membres à reconnaître l'urgence de s'attaquer aux problèmes rencontrés par les femmes et les filles rurales et à élaborer des plans concrets pour faire en sorte que les femmes rurales deviennent des pièces maîtresses du renforcement du développement agricole et rural ainsi que de la sécurité alimentaire et de la nutrition, conformément aux documents finaux des grandes conférences mondiales (Conférence internationale sur la population et le développement [CIPD], troisième Conférence des Nations Unies sur le développement durable [A/RES/66/288], Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement [A/RES/69/313] et Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 [A/CONF.219/3]).

Selon les estimations mondiales, bien que les principaux centres urbains de la planète continuent de connaître une croissance exponentielle, 46 % de la population demeure rurale. Pour le Pakistan, ce chiffre est de 61 %. Les zones rurales sont encore confrontées à la lenteur ou à la stagnation de la croissance économique, à l'instabilité de la demande et des prix alimentaires, à des phénomènes météorologiques extrêmes, à de violents conflits, au manque d'accès aux ressources et à faiblesse de la participation (notamment à la prise de décisions) des femmes et des filles dans les domaines social, politique et économique.

Nous invitons les États Membres à s'attaquer aux problèmes que rencontrent les femmes rurales en reconnaissant la nécessité d'investir dans le renforcement des capacités, ce qui leur permettra de participer activement à l'élaboration de politiques économiques et de développement inclusives. Offrir aux femmes la possibilité de participer efficacement et de façonner la politique au niveau local aboutira à leur donner un accès direct aux possibilités et ressources économiques, à leur participation à la prise de décisions et à la politique, à leur donner accès aux droits en matière de sexualité et de procréation, et bien plus encore.

Nous invitons également les États Membres à redéfinir leurs politiques macroéconomiques dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'agriculture et à réduire les inégalités habituelles en la matière entre les hommes, d'une part, et les femmes et les filles, d'autre part.

Conformément aux conclusions concertées de la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme, nous croyons à la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, leur influence sur la promotion de la femme et le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur utilisation à cette fin. Le marché mondial exigeant des connaissances et des compétences en matière de technologies de l'information (TIC), nous invitons les États Membres à satisfaire les besoins de ressources et de

financement pour les TIC en zone rurale et d'accès à l'utilisation des médias et des nouvelles technologies.

Nous invitons les États Membres à promouvoir une éducation inclusive pour les filles en intégrant l'utilisation et la connaissance des TIC, l'amélioration des programmes scolaires et la formation pédagogique à tous les niveaux de l'enseignement.

Nous invitons les États Membres à développer la formation qualifiante, la formation professionnelle et les programmes de renforcement des capacités destinés aux femmes et aux filles, en particulier pour celles qui sont traditionnellement exclues de la société.

En 2017, le Pakistan a vu des sociétés privées s'engager à tenir compte de l'égalité entre les sexes dans leurs processus de recrutement, dans leurs programmes de formation et dans leurs instances de décision. Dans le même esprit, nous invitons le Pakistan à poursuivre le renforcement des partenariats avec les parties prenantes du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile.

Nous, Family Educational Services Foundation (FESF), et America Pakistan Foundation (APF), notre partenaire actif des Nations Unies, prions instamment le Pakistan et d'autres États Membres de l'ONU de continuer de jouer leur rôle de chef de file dans la poursuite de la mise en œuvre des politiques d'égalité des sexes qui encouragent et soutiennent l'autonomisation des femmes, notamment en zone rurale, et leur lien avec le développement durable.

---